



Journée des Femmes Élués d'Auvergne-Rhône-Alpes



Vendredi 11 avril 2025



Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes
101 cours Charlemagne 69002 LYON



9h30 - 10h30 : Pourquoi s'engager en politique ?

Pourquoi s'engager en politique ? Expériences et apprentissages du mandat 2020-2026

Y retourner ou pas ? C'est la question que se posent de nombreux élus et élues avant les municipales de 2026. Car l'engagement politique n'est pas anodin dans une société clivée et divisée. Et parfois, il fatigue autant qu'il nourrit. Pourquoi s'engage-t-on ? Qu'apprend-on d'unique à travers le mandat local ? Et comment repartir sereinement pour un mandat politique ? Autant de questions auxquelles nos intervenants et intervenantes répondront sur cette table-ronde.

10h30 - 11h : Pause networking

Développez votre réseau dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Nos pauses networking sont pensées pour vous permettre de **rencontrer et d'échanger** avec les élues de votre région.

11h00 - 12h30 : Les rendez-vous de l'innovation locale

Découvrez les **bonnes pratiques de votre territoire**. Nos partenaires présentent en binôme avec un.e élu.e un **projet innovant et ambitieux** auquel ils ont participé dans la région.

12h30 - 14h : Cocktail Déjeunatoire

Transformez votre pause déjeuner en un véritable **moment de réseau et de partage** avec notre écosystème : intervenantes, élues et partenaires. Le cocktail est conçu pour **vous permettre d'échanger** avec un maximum de personnes pour repartir avec les **meilleurs conseils pour votre mandat**.

14h - 18h : Les ateliers de formation

Choisissez **l'atelier de formation qui vous convient** parmi les 4 thèmes suivants :

- Atelier 1 : Développer sa visibilité et son rayonnement politique
- Atelier 2 : Mettre en lumière ses actions et son bilan
- Atelier 3 : Rédiger un discours percutant
- Atelier 4 : Prévenir les violences intrafamiliales dans sa collectivité



Développer sa visibilité et son rayonnement politique

Apprenez, en plus du "faire", à faire savoir

Un atelier de formation proposé par EluesLocales

- Cette formation a été suivie par **79** stagiaires depuis le 1^{er} janvier 2020.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à **9,4/10** entre 2022 et 2024.

Public concerné :	Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional
Pré-requis :	Etre titulaire d'un mandat d'élu.e local.e
Durée de la formation :	5 heures de formation dont 4 heures en présentiel et 2 vidéos de 30 minutes

Présentation de la formation

Les femmes élues s'impliquent souvent dans des projets qui leur tiennent à cœur, travaillent et avancent pour les réaliser en négligeant un élément essentiel en politique : faire connaître ses actions. Cet atelier vous donnera les outils et les réflexes nécessaires pour développer votre visibilité et votre rayonnement en plus de vos actions de terrain.

I Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Savoir identifier les axes forts de ses actions
- Penser ses actions politiques de façon stratégique

Objectifs :

- Passer du "faire" au "faire savoir"
- Avoir les réflexes du "faire savoir" lors de la mise en oeuvre de ses projets
- Associer des actions de visibilité à ses actions de terrain

I Programme

1 session de 5h, incluant 1 atelier de 4 heures + 1 heure en e-learning à visionner chez vous à votre convenance.

Première partie en ligne à la demande* :

- La posture de l'élu.e local.e [Durée : 30 minutes]

Cette vidéo d'introduction reviendra sur les fondamentaux de la posture de l'élu.e local.e : quelles différences avec la posture d'expert, voire d'agent territorial ? Quelles sont les prérogatives propres du politique ? Jusqu'où faut-il aller dans la maîtrise technique des dossiers et comment rester dans son champ d'action politique ?

- Les bases de la communication politique [Durée : 30 minutes]

Cette vidéo d'introduction reprendra les bases de la communication politique : objectifs, messages, et outils à connaître pour rendre votre communication impactante et efficace.

Deuxième partie en présentiel :

Identifier ses motivations et ses besoins [1h]

- Identifier les temps de frustrations dus à un travail non reconnu

- Identifier ses objectifs et deux critères de réussite en termes de visibilité personnelle

Identifier la force et les points forts de son engagement de terrain [1h30]

- Identifier les points d'attention des principales parties prenantes de son environnement politique actions menées sur le territoire

- Apprendre à avoir une approche stratégique de ses engagements et actions politiques

Intégrer visibilité et rayonnement dès l'amont dans ses actions politiques [1h30]

- Identifier ses points faibles et ses points forts en matière de visibilité à travers différents contextes et canaux

- Travailler ses projets politiques stratégiquement dès l'amont pour amplifier sa visibilité

- Identifier les 3 actions réalistes à intégrer dans son emploi du temps pour gagner en visibilité

*Pour bénéficier pleinement de cette session de formation en présentiel, nous vous ouvrirons 15 jours avant le début de la formation un accès en ligne pour regarder deux vidéos de 30 minutes afin d'acquérir les bases nécessaires sur ce thème de formation.

Nous vous encourageons vivement à regarder ces vidéos pour pleinement bénéficier de l'intégralité de la formation. Cela vous permettra aussi d'échanger plus facilement avec les autres participant.e.s de la formation.

| Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales, du positionnement politique des élus et de leur communication politique. CV disponible sur demande.

| Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	< 5 000 habitants : 400€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	400€

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.

Claire, notre conseillère pédagogique est à votre écoute, n'hésitez pas à la contacter directement si vous avez des questions



Claire Bruggisser

☎ 06 71 51 89 91

✉ claire@elueslocales.fr



Mettre en lumière ses actions et son bilan

A l'approche de la fin de mandat, identifier les actions à mener pour réaliser votre bilan et mettre en lumière vos réussites.

Un atelier de formation proposé par EluesLocales

- Cette formation a été suivie par **66** stagiaires depuis le 1^{er} janvier 2020.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à **9,6/10** entre 2022 et 2024.

Public concerné :	Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional
Pré-requis :	Etre titulaire d'un mandat d'élu.e local.e
Durée de la formation :	5 heures de formation dont 4 heures en présentiel et 2 vidéos de 30 minutes

Présentation de la formation

A l'approche de la fin du mandat, et dans un environnement politique toujours exigeant et compétitif, il est essentiel de faire le point sur l'avancée de ses projets, ses apprentissages et ses réussites. A-t-on ou va-t-on réussir à mener à bien toutes ses promesses de campagne ? Qu'a-t-on appris de ses erreurs ? Comment transformer un mandat parfois exigeant, dans une complexité administrative importante, en une expérience réussie et enthousiaste, sur le plan personnel comme collectif ? Enfin, comment mettre en lumière ses actions et son bilan ?

Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Savoir citer ses 3 réussites principales
- Savoir expliquer ses 3 erreurs principales

Objectifs :

- Porter un regard positif sur son action depuis le début du mandat
- Savoir identifier ses réussites principales et les mettre en relief avec des mots/phrases fortes

- Savoir communiquer sur ses erreurs, les assumer et les expliquer
- Savoir citer ses apprentissages et les prochaines actions à mettre en place pour s'améliorer

I Programme

1 session de 5h, incluant 1 atelier de 4 heures + 1 heure en e-learning à visionner chez vous à votre convenance.

Première partie en ligne à la demande* :

- La posture de l'élue local.e [Durée : 30 minutes]

Cette vidéo d'introduction reviendra sur les fondamentaux de la posture de l'élue local.e : quelles différences avec la posture d'expert, voire d'agent territorial ? Quelles sont les prérogatives propres du politique ? Jusqu'où faut-il aller dans la maîtrise technique des dossiers et comment rester dans son champ d'action politique ?

- Les bases de la communication politique [Durée : 30 minutes]

Cette vidéo d'introduction reprendra les bases de la communication politique : objectifs, messages, et outils à connaître pour rendre votre communication impactante et efficace.

Deuxième partie en présentiel :

1. Porter un regard positif sur son action depuis le début du mandat

- Identifier les actions dont on est le plus fier/fière
- Identifier les actions les plus suivies et les plus valorisées par la population et/ou la presse
- Identifier les collaborations réussies, les conflits désamorçés et la part invisible du travail accomplie

2. Savoir identifier ses réussites principales

- Identifier les projets les plus stratégiques et les plus relayés
- Savoir les mettre en relief avec des mots/phrases fortes
- Identifier les canaux de communication à privilégier et connaître leurs principales caractéristiques

3. Identifier ses points de frustrations et d'erreur

- Identifier les promesses de début de mandat que l'on ne pourra pas tenir
- Identifier les causes de ses échecs et les éventuelles actions correctives à mettre en place
- Apprendre à communiquer et assumer ses erreurs
- Apprendre à gérer la frustration des administrés et la sienne et à y répondre

I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales, du positionnement politique des élus et de leur communication politique. CV disponible sur demande.

I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élue, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	< 5 000 habitants : 400€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	400€

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.

Claire, notre conseillère pédagogique est à votre écoute, n'hésitez pas à la contacter directement si vous avez des questions



Claire Bruggisser

☎ 06 71 51 89 91

✉ claire@elueslocales.fr



Rédiger un discours percutant

Tous les outils pour préparer, structurer et délivrer un discours percutant.

Un atelier de formation proposé par EluesLocales

- Cette formation a été suivie par 0 stagiaires depuis le 1^{er} janvier 2020.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à **Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants** entre 2022 et 2024.

Public concerné :	Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional
Pré-requis :	Etre titulaire d'un mandat d'élu.e local.e
Durée de la formation :	5 heures de formation dont 4 heures en présentiel et 2 vidéos de 30 minutes

Présentation de la formation

En tant qu'élu.e, vous êtes régulièrement amené à communiquer auprès de vos administré.e.s, de vos partenaires politiques et institutionnels. Cette formation vous permettra de structurer vos discours pour renforcer votre impact sur votre auditoire et faire une intervention mémorable.

| Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Organiser et structurer ses idées pour un message synthétique et impactant
- Maîtriser les techniques pour capter l'attention

Objectifs :

- Acquérir une méthode pour structurer vos messages
- Maîtriser votre communication non-verbale
- Adopter les bonnes attitudes et postures lors de vos interventions

| Programme

1 session de 5h, incluant 1 atelier de 4 heures + 1 heure en e-learning à visionner chez vous à votre convenance.

Première partie en ligne à la demande* :

- Les bases de la communication politique [Durée : 30 minutes]

Cette vidéo d'introduction reprendra les bases de la communication politique : objectifs, messages, et outils à connaître pour rendre votre communication impactante et efficace.

- Préparer sa prise de parole en public [Durée : 30 minutes]

Cette vidéo d'introduction reprendra les bases opérationnelles de la prise de parole en public : cible, audience, objectifs et message, structuration de la prise de parole.

Méthodologie pour préparer son discours [Durée : 1h30]

- Contexte, environnement et auditoire

- Objectif et enjeux de la présentation

- Un message-clé qui va à l'essentiel

Techniques pour être convaincant [Durée : 1h]

- Structuration du message (Pyramide de Minto)

- Travail sur le storytelling et le champ lexical

- Une introduction et une conclusion soignées

Préparation à l'oral [Durée : 1h30]

- Procédés pour aider son auditoire à mémoriser les arguments : répétition, reformulation

- Méthode pour se synchroniser avec ses interlocuteurs : enthousiasme, écoute, empathie

- Astuces pour retenir son texte

Le + : Exercices d'écriture pendant la formation

| Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales, du positionnement politique des élus et de leur communication politique. CV disponible sur demande.

| Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu' élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	< 5 000 habitants : 400€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	400€

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.

Claire, notre conseillère pédagogique est à votre écoute, n'hésitez pas à la contacter directement si vous avez des questions



Claire Bruggisser

☎ 06 71 51 89 91

✉ claire@elueslocales.fr



Prévenir les violences intrafamiliales dans sa collectivité

Cet atelier vous donnera les outils pour détecter, prévenir et agir contre les violences intrafamiliales dans votre collectivité.

Un atelier de formation proposé par EluesLocales

- Cette formation a été suivie par 0 stagiaires depuis le 1^{er} janvier 2020.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à **Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants** entre 2022 et 2024.

Public concerné :	Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional
Pré-requis :	Etre titulaire d'un mandat d'élu.e local.e
Durée de la formation :	5 heures de formation dont 4 heures en présentiel et 2 vidéos de 30 minutes

Présentation de la formation

Présentes dans toutes les communes et parfois peu visibles, les violences intrafamiliales concernent au premier niveau les élu.e.s et élus qui peuvent grâce à leur travail de terrain détecter, prévenir et agir dans les cas de violences intrafamiliales. La formation vous donnera tous les outils et réflexes pour agir efficacement, le plus tôt possible.

I Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser aux signes et symptômes permettant d'identifier les situations de violence
- Mettre en avant des actions concrètes et politiques publiques à dupliquer dans les collectivités pour prévenir et combattre les violences conjugales et intrafamiliales

Objectifs :

- Informer les élus des différentes formes et cycles des violences conjugales et intrafamiliales.
- Promouvoir les ressources disponibles pour les victimes et encourager leur utilisation
- Motiver les élus à s'engager activement dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

I Programme

1 session de 5h, incluant 1 atelier de 4 heures + 1 heure en e-learning à visionner chez vous à votre convenance.

Première partie en ligne à la demande* :

- La posture de l'élu.e local.e [Durée : 30 minutes]

Cette vidéo d'introduction reviendra sur les fondamentaux de la posture de l'élu.e local.e : quelles différences avec la posture d'expert, voire d'agent territorial ? Quelles sont les prérogatives propres du politique ? Jusqu'où faut-il aller dans la maîtrise technique des dossiers et comment rester dans son champ d'action politique ?

- Etre une femme en politique [Durée : 30 minutes]

Dans le milieu particulier de la politique, être une femme place les femmes élues dans une position particulière où l'on attend d'elles expertise et sens politique, fermeté et souplesse. Comment naviguer au mieux dans cet environnement et ses exigences très contradictoires ? Cette vidéo vous donnera les multiples contraintes encore imposées aux femmes en politique et esquissera de premières pistes pour vous faire votre place à votre façon.

Partie 1 : Définitions et enjeux des violences intrafamiliales [Durée : 1h]

- Définitions et différents types de violences
- Statistiques et enjeux
- Impacts sur les familles, les enfants, la collectivité et l'économie locale

Partie 2 : L'identification des violences intrafamiliales et le rôle des collectivités locales [Durée : 1h30]

- Repérer les violences intrafamiliales : signes visibles et signaux faibles
- Le rôle des collectivités locales : prévention et soutien, ressources, partenariats

Partie 3 : Actions concrètes et témoignages [Durée : 1h30]

- Bonnes pratiques
- Ressources
- Témoignages

I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales, du positionnement politique des élus et de leur communication politique. CV disponible sur demande.

I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	< 5 000 habitants : 400€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	400€

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.

Claire, notre conseillère pédagogique est à votre écoute, n'hésitez pas à la contacter directement si vous avez des questions



Claire Bruggisser

☎ 06 71 51 89 91

✉ claire@elueslocales.fr

